

AVIS DE MISE EN VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

A l'audience du Tribunal de Grande Instance de SOISSONS (02)
devant Monsieur Le Juge de l'Exécution
au Palais de Justice Rue Saint Martin
au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 21 OCTOBRE 2014 à 10 HEURES

COMMUNE DE COINCY L'ABBAYE
(Aisne)

Une maison d'habitation occupée, sise 10 rue des Faucheurs, comprenant :
- au rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, local chaudière,
salon, couloir, salle de bains,
- au premier étage : couloir, trois chambres,
grenier – garage - cave



lieudit « Rue des Faucheurs »
cadastré section
C n° 576 pour 4 a 19 ca,
et « La rue des Faucheurs »
cadastré section C n° 1168
pour 96 ca, avec droit à la cour
commune cadastrée C n° 573
pour 1 a 31 ca

MISE A PRIX : 80 000 Euros

avec possibilité de baisse de mise à prix d'un quart

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de
SOISSONS. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Au Cabinet de Maître Karine CORROY, Avocat, 32 avenue de Soissons à
CHATEAU THIERRY– 02400 – Téléphone : 03.23.69.01.80

2 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de
SOISSONS, 02200, Palais de Justice – rue Saint Martin.

Téléphone : 03.23.76.39.39

Site : www.corroy-avocat.fr

Me Karine CORROY – Avocat